



**syndicat**

**interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs**



**Syndicat des services publics - Genève**

## **STOP au siphonnage des caisses de l'Etat ! Pour des prestations de maintien et d'aide à domicile respectueuses des usagers-ères et des employé-e-s IMAD**

### **Un Conseil d'Etat aveuglé par le remboursement de la dette**

Ce n'est plus un scoop : la population augmente et vieillit. Face à cette réalité, le Conseil d'Etat fait la sourde oreille et refuse de chercher des nouvelles recettes fiscales. Les négociations entamées en ce début d'année entre les organisations représentatives du personnel et le Conseil d'Etat sont au point mort. Sans moyens supplémentaires pour financer la hausse des besoins de la population, le personnel de l'IMAD sera contraint d'absorber cette hausse au détriment de sa propre santé. Avec un taux d'absentéisme dépassant les 10%, la situation est déjà alarmante et ne pourrait que se péjorer.

### **Manque d'effectifs**

Pour répondre aux objectifs fixés dans le contrat de prestation signé entre IMAD et l'Etat, ce ne sont pas moins de 160 postes qu'il est nécessaire de créer à IMAD. Les valeurs cibles relatives au temps de soins directs au bénéficiaire par catégorie professionnelle sont dépassées de 8% pour les infirmiers-ères. Sans budget 2016, le processus d'engagement de ces nouvelles ressources risque de ne pas aboutir.

### **Des réponses inacceptables**

Si les grèves de cet automne ont permis de geler l'entrée en vigueur des mesures structurelles d'économie, qui prévoyaient entre autre une augmentation du temps de travail de 40h à 42h, elles ont eu peu d'effet sur l'attitude du Conseil d'Etat qui campe sur ses positions en réaffirmant que le déficit structurel de l'Etat demeure. La révision de la fiscalité des entreprises telle que prévue dans la RIE III, si elle aboutit, videra encore plus les caisses de l'Etat et n'inversera pas la tendance.

### **Une AG pour faire le point**

En parallèle avec les questions budgétaires, depuis l'entrée en vigueur du nouveau Statut IMAD en janvier 2013, plusieurs dossiers sont en cours au sein de la commission paritaire et les délégations syndicales SIT et SSP souhaitent faire un point de situation sur l'avancement des travaux.

## **Assemblée du personnel de l'IMAD**

**Mardi 8 mars 2016  
de 18h à 20h**

à l'UOG – 3, place des Grottes -  
1201 Genève (derrière la Gare)

### **Ordre du jour :**

- Les effets de la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) sur l'économie genevoise présentés par Jean-Luc Ferrière (SIT)
- Les dispositions particulières
- Les différents types d'entretiens
- La répartition des tâches entre Canton et Communes, quel sort pour les AD
- Le Projet Famille en détresse

**Nous vous attendons nombreuses et nombreux**

**Merci d'afficher sur les supports prévus à cet effet.**